

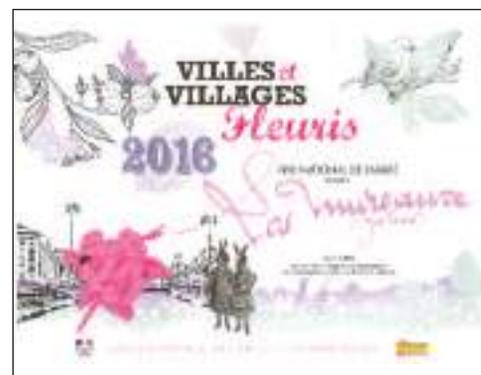
LES MUREAUX, la nature au cœur de la ville



Villes et Villages
Fleuris



LABEL DE QUALITÉ DE VIE



Sommaire

| | |
|--|-------|
| — Patrimoine historique & contexte actuel | p.6 |
| — Patrimoine naturel & cadre de vie | p. 12 |
| — Protection des espaces verts & cadre réglementaire | p. 22 |
| — Ville nature & enjeux environnementaux | p. 28 |
| — Gestion de l'eau & rafraîchissement urbain | p. 42 |
| — Fleurissement & techniques durables | p. 48 |
| — Rénovation urbaine & grands projets | p. 56 |



François Garay

Maire des Mureaux

Vice président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise

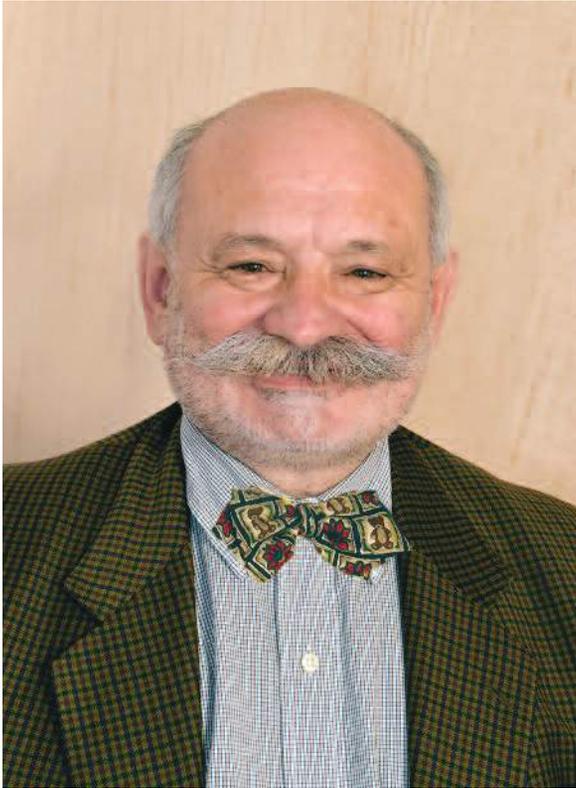
À l'origine, Les Mureaux est un village bordé par la Seine. C'est pour ces attraits naturels que l'écrivain Stendhal ou encore la reine de France Marie de Brabant choisissent Les Mureaux en tant que lieu de villégiature.

Au milieu du XIX^e siècle, le village accueille une gare de la première voie ferrée de France entre Paris et Rouen. Dès lors, les Parisiens viennent le dimanche pour y faire de la voile et notre ville accueille les épreuves de régates des Jeux olympiques de 1924.

Après la Libération, Renault installe son usine sur la commune voisine de Flins et, en quelques décennies, le village devient une ville. Depuis le début des années 2000, notre ambition a donc été de remettre la nature au cœur des Mureaux. C'est ainsi que nous avons rendu nos bords de Seine entièrement accessibles aux promeneurs et cyclistes.

Avec l'EcoQuartier Molière, Les Mureaux poursuit cette ambition. L'urbanisation des années 1960 avait enfoui le ru d'Orgeval. Depuis 2016, ce petit affluent de la Seine ressurgit sur 450 mètres et irrigue le Parc Molière et ses 7,5 hectares de nature nouvellement créés.

Désormais au cœur de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Les Mureaux est une ville durable où la nature est respectée, valorisée et accessible au plus grand nombre.



Michel Carrière

Adjoint au Maire en charge du Développement durable, de l'Agenda 21, de l'environnement, de la mobilité et de l'énergie

Dans nos espaces publics, les fleurs et les espaces verts ne doivent pas être pensés comme des produits cosmétiques ! Tous les moyens ne sont pas bons pour que la ville soit belle.

Fort de cette conviction, dès le début des années 2000, nous avons réduit l'usage des produits phytosanitaires afin de préserver la santé. Dès 2008, nous avons supprimé cette « chimie de l'environnement » au sein des espaces verts puis des cimetières.

En 2004, nous avons signé la Charte régionale de la biodiversité après avoir construit des jardins familiaux à culture potagère biologique. Ces jardins ont été une sorte de « cheval de Troie » pour expliquer l'importance du respect de la biodiversité.

Par le passé, notre ville produisait plus de 300 000 fleurs pour l'ensemble de ses parterres. Désormais, nous en produisons moins du quart grâce à une véritable révolution dans la conception de nos aménagements au sein desquels les espèces persistantes ont fait une entrée importante.

Poursuivant cette logique, notre ville a fait ressurgir un affluent de la Seine qui avait été enfoui au moment de l'urbanisation de la commune. C'est ainsi que la ville a obtenu, avec seulement 5 autres communes en France, la phase 4 du label Eco-Quartier pour son Eco-Quartier Molière.

Retour du végétal dans toute sa diversité, suppression des produits phytosanitaires, économie en matière d'eau : nos espaces verts sont des acteurs majeurs de l'écosystème. Désormais, ils contribuent pleinement à la création d'îlot de fraîcheur, favorisent l'installation des oiseaux ou encore le retour des insectes pollinisateurs.

En appliquant des principes de rationalité dans leur gestion, nos espaces verts sont devenus des acteurs durables et responsables pour le respect de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique.



Patrimoine historique
&
contexte actuel

En dates

1843 : inauguration de la gare des Mureaux sur la ligne Paris-Rouen

1912 : débuts de l'aviation aux Mureaux

1924 : Les Mureaux accueille les épreuves de voile des Jeux olympiques de Paris

Années 1950 et 1960 : construction de grands ensembles de logements sociaux

2005 : inauguration du nouvel hôtel de ville, premier bâtiment tertiaire certifié

Haute Qualité Environnementale (HQE)

2009 : inauguration de La Médiathèque

2012 : aménagement des bords de Seine

2015 : inauguration des bâtiments à énergie positive du Pôle Molière, complexe multi-activités certifié HQE

2018 : certification HQE du Parc Molière, premier aménagement public français à le recevoir

À partir de 2018 : élaboration d'un nouveau plan de rénovation urbaine qui devrait s'étendre jusqu'en 2030



Une ville d'histoire

Située sur les bords de Seine, la ville des Mureaux se trouve à 37 kilomètres à l'ouest de Paris et aux portes du Parc naturel régional du Vexin français. Après avoir été peuplé dès les périodes préhistoriques, le site est devenu un village gallo-romain au premier siècle de notre ère, nommé Murelli, puis Les Muriaux, avant de devenir définitivement Les Mureaux. Jusqu'au milieu du XIV^e siècle, le lieu reste tourné vers la viticulture. En 1843 l'inauguration d'une gare sur la première ligne de chemin de fer de France, entre Paris et Rouen (et plus tard Le Havre) marque un premier tournant dans l'histoire de la ville. Puis dans les années précédant la Première Guerre Mondiale, Les Mureaux fait partie des villes pionnières en matière d'aéronautique, la longue portion rectiligne de la

FICHE D'IDENTITÉ

Région : Île-de-France

Département : Les Yvelines

Population : 32 249 habitants

Superficie : 12 km²

Altitude : 28 m

Seine bordant la commune se montrant idéale pour y essayer les premiers hydravions. Autre évènement à radicalement changer l'aspect et l'histoire des Mureaux : la construction d'une usine Renault à Flins, ville voisine, créant une arrivée massive de nouveaux habitants.



Une ville d'avenir

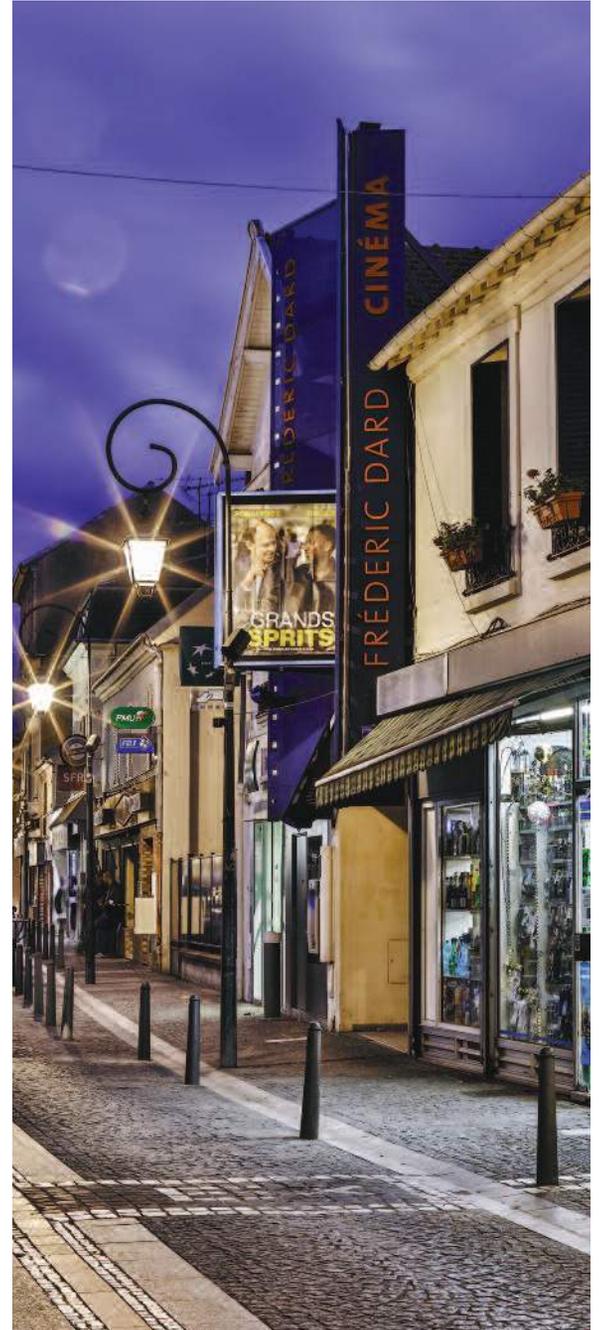
De par son histoire, l'industrie de la ville est résolument tournée vers les moyens de transports innovants et tournés vers le plus grand nombre. Aujourd'hui, Les Mureaux poursuit sur cette voie consistant à exploiter les technologies de pointe pour le bien commun. Ainsi, c'est sur son territoire qu'ArianeGroup construit le premier étage de la fusée Ariane 5 – et bientôt du nouveau lanceur Ariane 6 – qui place sur orbite les satellites nous permettant, entre autres, de communiquer avec nos téléphones.

Ville moderne et ouverte, la Ville des Mureaux est également une terre de traditions et de patrimoine. Ainsi, le majestueux château de Bècheville, datant de la fin du XIX^e siècle, trône au milieu d'un parc orné d'arbres multi centenaires alors que le restaurant du Yacht club de l'Île-de-France, les Voiles, et le club-house du Cercle de la Voile

de Paris, en bords de Seine, perpétuent l'âge d'or de la navigation à voile sur la commune.

Si, à l'époque de la création de l'usine de Renault-Flins, plusieurs cités et tours sont apparues dans la ville, celle-ci fournit depuis plusieurs années d'immenses efforts de rénovation urbaine pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Depuis la destruction des plus hautes tours jusqu'à leur remplacement par des équipements et espaces publics ainsi que des quartiers d'habitations à dimensions humaines et respectueux de l'environnement, elle s'efforce d'améliorer le cadre de vie de ses habitants. Loin des clichés, Les Mureaux est donc une ville dynamique, verte et innovante qui cherche le bien-être actuel et futur de ceux qui y vivent.







Patrimoine naturel
&
cadre de vie

En chiffres

166,4 ha de surfaces boisées classées dont 12 ha entretenus par la ville

94,6 ha de terre agricoles en zone A du PLU

44,16 ha de parcs et **2,18 ha de squares**

26 ha d'accompagnement de voirie

20 ha d'équipements sportifs

10 ha d'accompagnement d'équipements publics

5,47 ha de cimetières

2,34 ha de jardins familiaux

10 000 arbres

1 arbre pour 3 habitants

15 m² d'espaces verts par habitant à **moins de 10 minutes** de son domicile
(soit plus que les recommandations de l'OMS)

Le patrimoine arboré

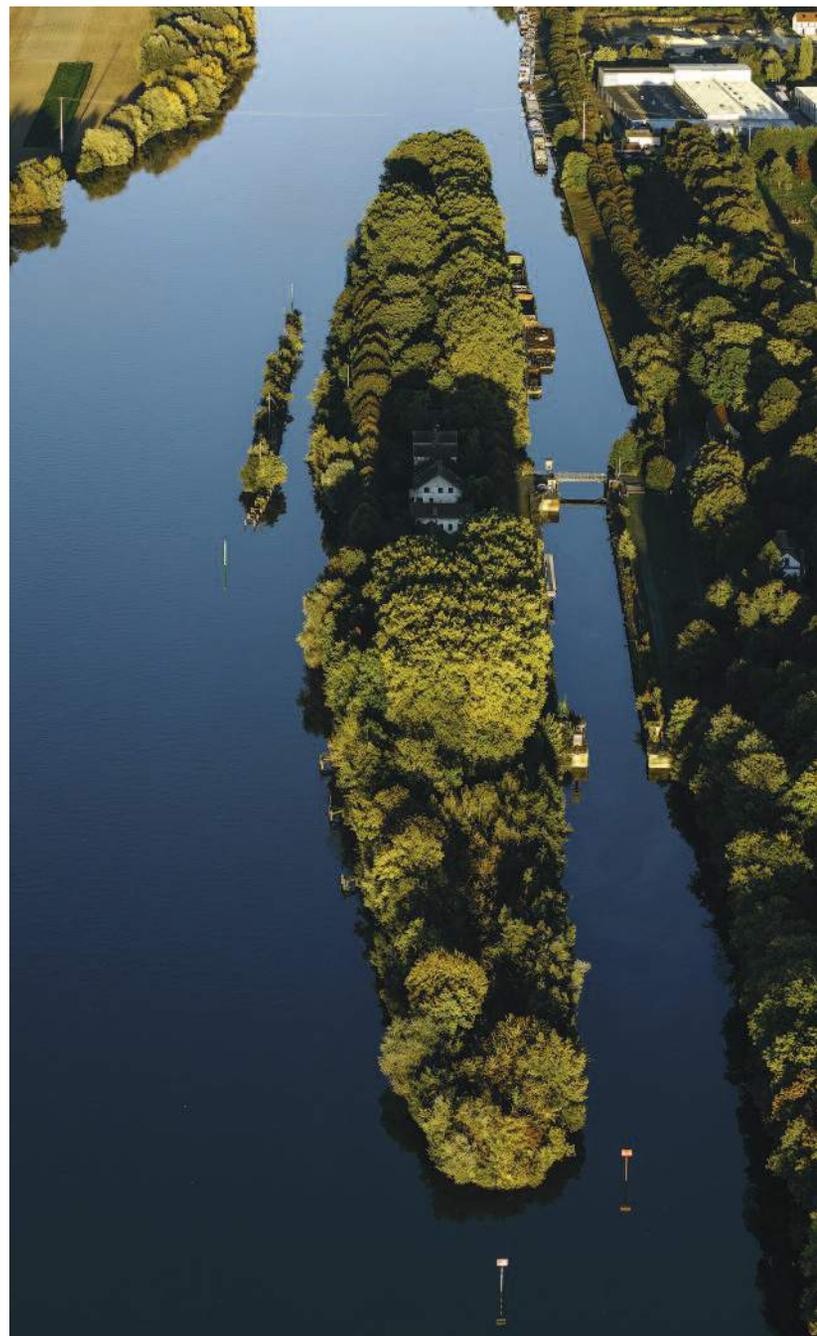
Alors qu'il devrait demander encore deux à trois ans de travail, l'inventaire du patrimoine a d'ores et déjà permis de recenser plus de 10 000 arbres et de cartographier près de 4 100 sujets.

En moyenne, 184 arbres sont plantés chaque année depuis 2004. La requalification d'un quart de la ville dans le cadre du programme de renouvellement urbain a permis la plantation de 2 000 arbres supplémentaires en dix ans sur les nouveaux quartiers requalifiés et les voies créées.

La ville a reçu, en 2016, le Prix National de l'arbre, récompensant la stratégie de gestion du patrimoine arboré, le soin apporté à la mise en œuvre de nouvelles plantations ainsi que la politique de communication ou les actions de sensibilisation.

Le choix d'essences locales et adaptées aux effets progressifs du réchauffement climatique est également lié à la diversification de ces dernières.

2 660 : nombres d'arbres plantés depuis 2004





Les espace verts

Parmi la quinzaine de parcs et squares que compte la ville, deux sont labellisés Espace Vert Ecologique (EVE) par ECOCERT depuis 2011.

Le Parc de Bècheville : d'une superficie de 15 hectares, il entoure le Château de Bècheville, imposante bâtisse construite au XVII^e siècle par Napoléon Daru et qui fut fréquentée, entre autres, par l'écrivain Stendhal. Ce château, qui appartient à la ville des Mureaux depuis 1953, est ensuite devenu une école et accueille aujourd'hui le Conservatoire mGabriel-Fauré.

Le Parc du Sautour : aussi appelé parc du moulin de Sautour, il est situé en entrée de ville. Ce parc municipal a été créé en 1985 et s'étend sur près de 15 hectares. Aménagé de manière artificielle, il est constitué d'un étang alimenté par le ru d'Orgeval, de terrains de jeux et d'une butte artificielle de 60 mètres de hauteur qui constitue le point culminant de la commune.

Ces deux parcs communaux, ainsi que ceux de l'Oseraie et Jean-Vauzelle, sont classés au pré-inventaire de l'inventaire général du patrimoine culturel au titre de « Jardins remarquables », ainsi que trois autres parcs.





Sur les 155 hectares qu'occupe la Forêt de Verneuil aux Mureaux, 8,3 hectares sont gérés par la ville.

La faune et la flore

L'inventaire de la faune et de la flore réalisé sur le territoire de la ville par le bureau d'étude ALISEA en 2013 a permis de classifier les différentes espèces présentes.

28 espèces **assez rares**

29 espèces **rare**s



NOS FLEURS LES PLUS

RARES :

Cynoglosse officinale
Trèfle intermédiaire
Trèfle strié
Véronique d'Autriche
Vesce fausse-gesse

NOS OISEAUX LES PLUS

RARES :

Pic épeichette
Pigeon biset
Linotte mélodieuse

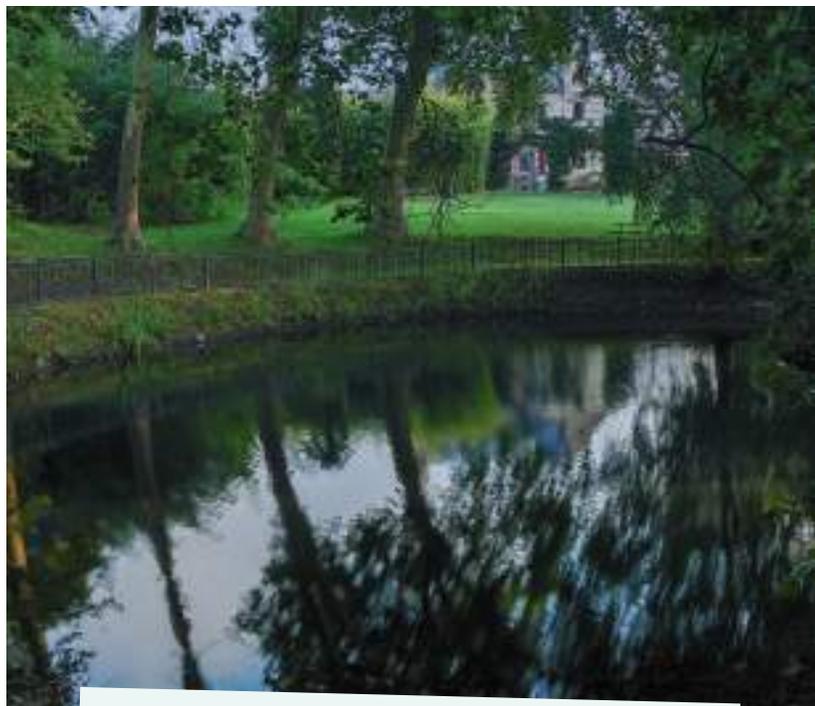


Les arbres

19 arbres remarquables, dont sept au Parc des Marronniers et au Parc du Sautour

20 arbres vénérables, dont huit sont au Parc de l'Oseraie.

127 espèces d'arbres présentes sur le territoire de la ville



Les arbres les plus hauts de la ville peuvent être observés au Parc de l'Oseraie : un *platanus acerifolia* (platane à feuille d'érable) et un *Fagus sylvatica* (hêtre commun) atteignant chacun 35 mètres de hauteur.

Les jardins familiaux

48 potagers au parc de Sautour créés et distribués à des familles muriautines de tous les quartiers en 2003.

24 parcelles de potagers biologiques aux Jardins du Rouillard distribuées en 2006.

40 parcelles attribuées par un jury au Parc Molière.

1 200 m² dédiés aux écoliers et aux personnes en insertion pour leur transmettre des notions de jardinage biologique.

1 éolienne qui permet de puiser l'eau dans la nappe phréatique .

Ces jardins ont pour vocation de permettre aux habitants citadins de retrouver -ou de découvrir- le contact avec la terre et un jardinage « à l'ancienne ». Les potagers répondent aux critères de l'agenda 21 :

- l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides est interdite,

- chaque parcelle est dotée d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 1 000 litres pour l'arrosage et d'un composteur permettant de recycler les déchets verts.

Grâce aux visites scolaires régulières, les jardins ont accueillis plus de 1 700 enfants (du CP au CE2) en 2017





Le ru d'Orgeval

14 km : longueur totale

6 km : longueur aux Mureaux

400 m : longueur dans le Parc Molière

40 cm : profondeur dans le Parc Molière

Ce ruisseau, qui prend sa source à Orgeval, traverse six communes avant de rejoindre la Seine aux Mureaux. Après l'avoir canalisé dans les années 1960, à la demande des riverains qui se trouvaient incommodés par la présence de l'eau

usée et leur obligation d'entretien, la ville a décidé de faire ressurgir le ru d'Orgeval sur une partie de son cours naturel. Il a ainsi été remis à ciel ouvert sur 400 m de long avant d'être filtré à sa sortie par un système de lagunage, puis canalisé. En plus de valoriser le paysage du parc, ses berges sont devenues un agréable espace de promenade. Cet aménagement permet également de rappeler la place de l'eau dans la ville.

INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES :

- renforcer la biodiversité,
- développer le transport de graines,
- faciliter le mouvement des animaux,
- améliorer la gestion écologique de l'eau (jardins filtrants, lagunage)
- favoriser le rafraîchissement du quartier par évaporation, évapotranspiration et la réduction des îlots de chaleur
- reconstruire localement l'écosystème original.

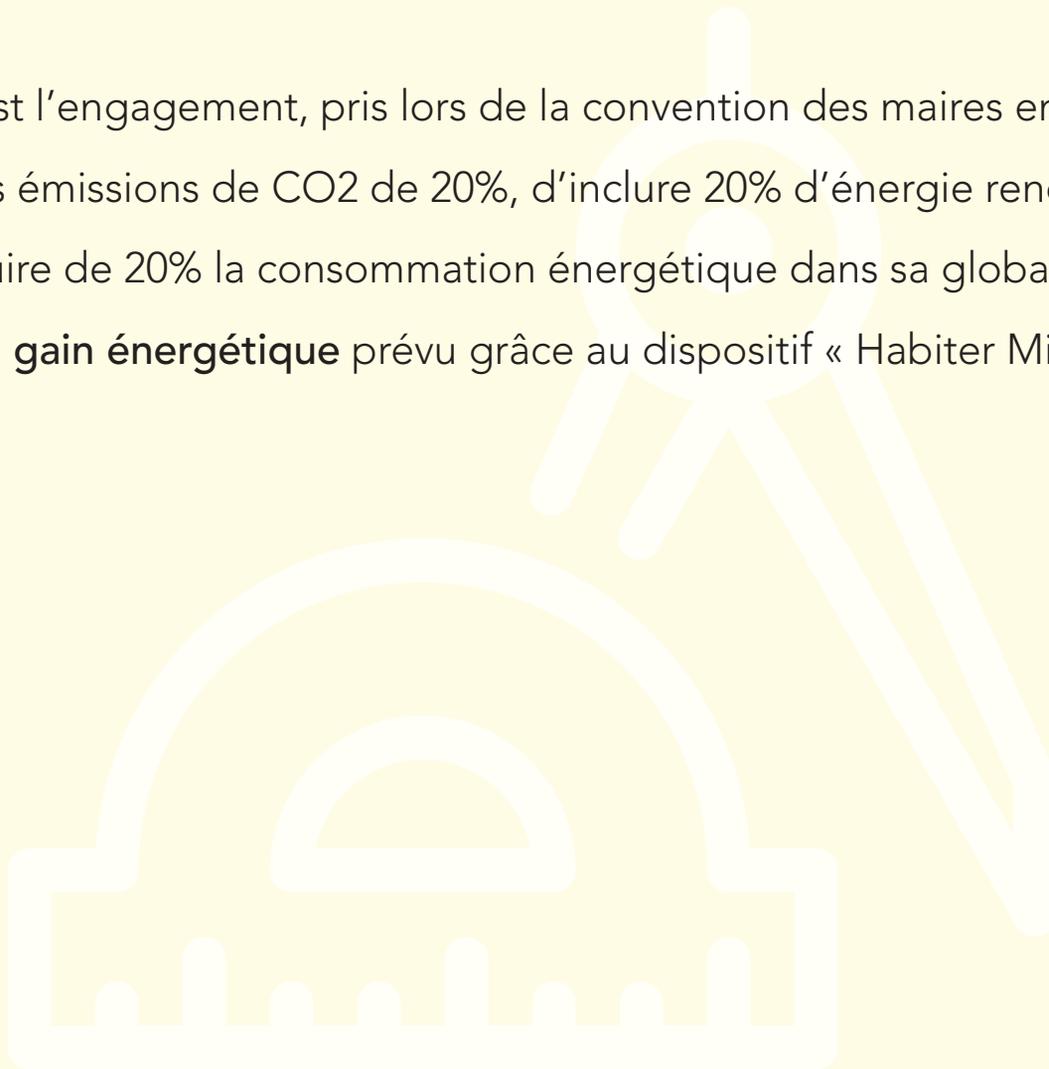


Protection des espaces verts & cadre réglementaire

En chiffres

3x20 : c'est l'engagement, pris lors de la convention des maires en 2010, de réduire les émissions de CO2 de 20%, d'inclure 20% d'énergie renouvelable et de réduire de 20% la consommation énergétique dans sa globalité.

48,1 % de gain énergétique prévu grâce au dispositif « Habiter Mieux »



Le PLU, un guide pour améliorer le cadre de vie

Afin de définir les orientations d'urbanisme et d'aménagement de la commune, un Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été rédigé. Il permet, entre autres, d'assurer un développement durable et la préservation des espaces naturels

VILLE DURABLE

Dans la continuité des nombreuses démarches entreprises par la ville pour mettre en œuvre une politique d'aménagement et de développement durable, Les Mureaux cherche à :

encourager l'efficacité énergétique afin de diminuer les rejets de CO2 de 20% d'ici 2020 et de produire 20% d'énergie renouvelable par rapport à l'énergie produite sur le territoire,
fixer durablement la limite de l'urbanisation en préservant les espaces naturels, en favorisant la mutation des friches urbaines et en inscrivant l'urbanisation dans une logique de continuité urbaine, de cohérence et d'unification des quartiers,
préserver et valoriser le patrimoine bâti afin de maîtriser son évolution.

VILLE NATURE

Afin d'affirmer son statut de « Ville des Parcs », celle-ci souhaite renforcer sa qualité paysagère en faisant pénétrer la nature dans l'espace urbain. Pour ce faire, plusieurs actions sont menées conjointement :

La valorisation des grands espaces naturels et agricoles périphériques en développant la biodiversité dans ces espaces et en mettant en avant le cadre de vie ainsi que le paysage qui entoure la commune

La mise en réseau de ces espaces naturels et agricoles afin de créer et valoriser ces continuités vertes au sein de l'espace urbain en poursuivant le développement des pistes cyclables et piétonnes.

La requalification des espaces verts par le biais de leur

promotion auprès de la population, de l'amélioration de leurs accès, de la restauration de l'attractivité de ces parcs ou de leur agrandissement.

La prise en compte des risques naturels et industriels (inondations, bruit, pollution des eaux de surface, pollution des sols, pollution de l'air) dans la programmation des futurs projets urbains.

La mise en œuvre d'une démarche agricole respectueuse des ressources naturelles : réduction voire élimination des engrais chimiques, interdiction d'utiliser des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), recyclage des matières organiques, rotation des cultures.



LA VILLE NATURE

-  Valoriser les grands espaces naturels et les plaines agricoles qui ceinturent la commune
-  Ponctuer la ville d'espaces relais naturels en les reliant les uns aux autres et en valorisant les espaces existants
-  Mettre en réseau ces espaces grâce à la trame verte et bleue, support de déplacements doux (liaisons piétonnes et cycles) et de transport fluvial, et de continuités écologiques



L'environnement, une responsabilité partagée

Barème d'évaluation des arbres

L'arbre est un être vivant qui a besoin de conditions spécifiques pour se développer. C'est une évidence pour tous les professionnels qui œuvrent dans le secteur de l'aménagement paysager, mais pas forcément pour les autres acteurs de la ville. C'est pourquoi, un barème de l'arbre, comprenant certaines pénalités, a été mis en place en vue d'encadrer les pratiques des entreprises travaillant sur le territoire de la ville.



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : UNE LUTTE RÉGLEMENTÉE

En 2017, après avoir constaté la présence de chenilles processionnaires du chêne et du pin, espèce nuisible aux hommes comme aux arbres, sur le territoire des Mureaux, la ville a promulgué un arrêté municipal en vue de les éradiquer. Pour ce faire, et en considérant les enjeux sanitaires et les différences de saison, différents modes de traitements ont été proposés : lutte biologique, lutte mécanique ou encore lutte par phéromones.



L'amélioration du cadre de vie aux Mureaux passe aussi par l'application du programme de lutte contre la précarité énergétique « Habiter mieux ». Celui-ci consiste en une aide financière aux habitants afin de favoriser les logements économes et écologiques. Cette aide est versée par l'Agence Nationale de l'Habitat, l'État, le Conseil Départemental et la ville. Elle est destinée aux propriétaires à faibles ressources souhaitant réaliser des travaux permettant un gain énergétique de 25%.

Règlement local de publicité

Tout comme l'environnement, l'amélioration du cadre de vie est portée par de nombreux services municipaux. La ville est dotée d'un règlement local de publicité qui permet de renforcer la réglementation nationale applicable aux publicités et aux enseignes présentes sur le territoire. Ce dernier a été révisé à deux reprises, en 2008 puis en 2016, afin de s'adapter aux évolutions du territoire et répondre au mieux aux besoins en matière de requalification du paysage urbain. Un travail important a été fait notamment sur les objectifs suivants :

- la suppression des panneaux 4x3m au profit de dispositifs moins impactant (limitation de la surface à 8m²),
- la limitation des possibilités d'implantation des dispositifs publicitaires,
- l'encadrement des panneaux numériques,
- la réglementation des enseignes : limitation voire interdiction sur certains secteurs des enseignes perpendiculaires, limitation en nombre des enseignes scellées au sol, notamment.

Depuis l'adoption du règlement local de publicité, une demande d'autorisation préalable est nécessaire pour tout changement d'enseigne sur la ville. L'objectif est d'accompagner les commerces et entreprises dans leur démarche et ainsi garantir une intégration harmonieuse de l'enseigne au bâti et à son environnement.



Ville nature
&
enjeux environnementaux

En chiffres

0 phyto y compris dans les cimetières et sur les terrains sportifs

4 espaces « nature »

3 vergers urbains

2 000 m² de massifs fleuris

55 000 plantes produites dans les serres municipales

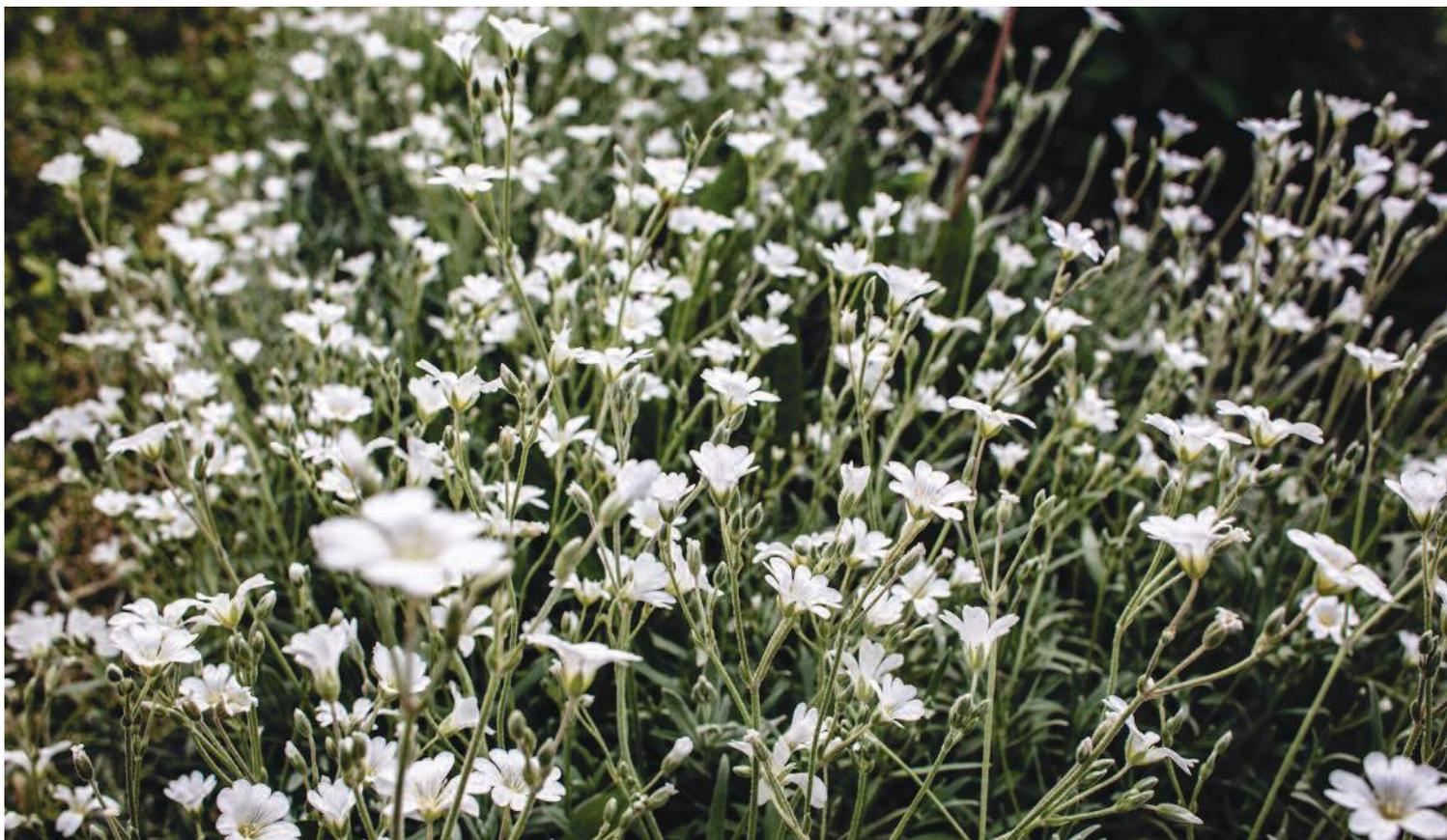
35 km de voies cyclables

44 kg de miel récoltés en 2017

1 700 enfants ayant participé aux activités dans les jardins familiaux en 2017

Biodiversité

- Signature d'une Charte sur la Biodiversité avec la région Île-de-France.
- Inventaire « Faune et Flore » des parcs de Bècheville et du Sautour réalisé par ALISEA (bureau d'Études, de Conseil et Ingénierie et intervenant dans le domaine de l'écologie et du développement durable en France métropolitaine).
- Mise en place d'un rucher dans le Parc de l'Oseraie.
- Pose de nichoirs pour les hirondelles, les chauves-souris et les mésanges.
- Mise en place des programmes de sciences participatives, Florilège et Propage, par le service des Espaces Verts et réalisation d'un atlas des orchidées sauvages présentes sur la commune.





Les espaces « nature »

La ville aménage des espaces délaissés en semant de la prairie et en sélectionnant la flore spontanée. Certaines parties ont été tondues afin de réaliser des allées. Des mobiliers et des structures créés exclusivement à l'aide d'objets récupérés, y ont également été installés. En plus d'apporter de la biodiversité, cela permet d'animer des espaces et d'inciter les citoyens à s'y promener.





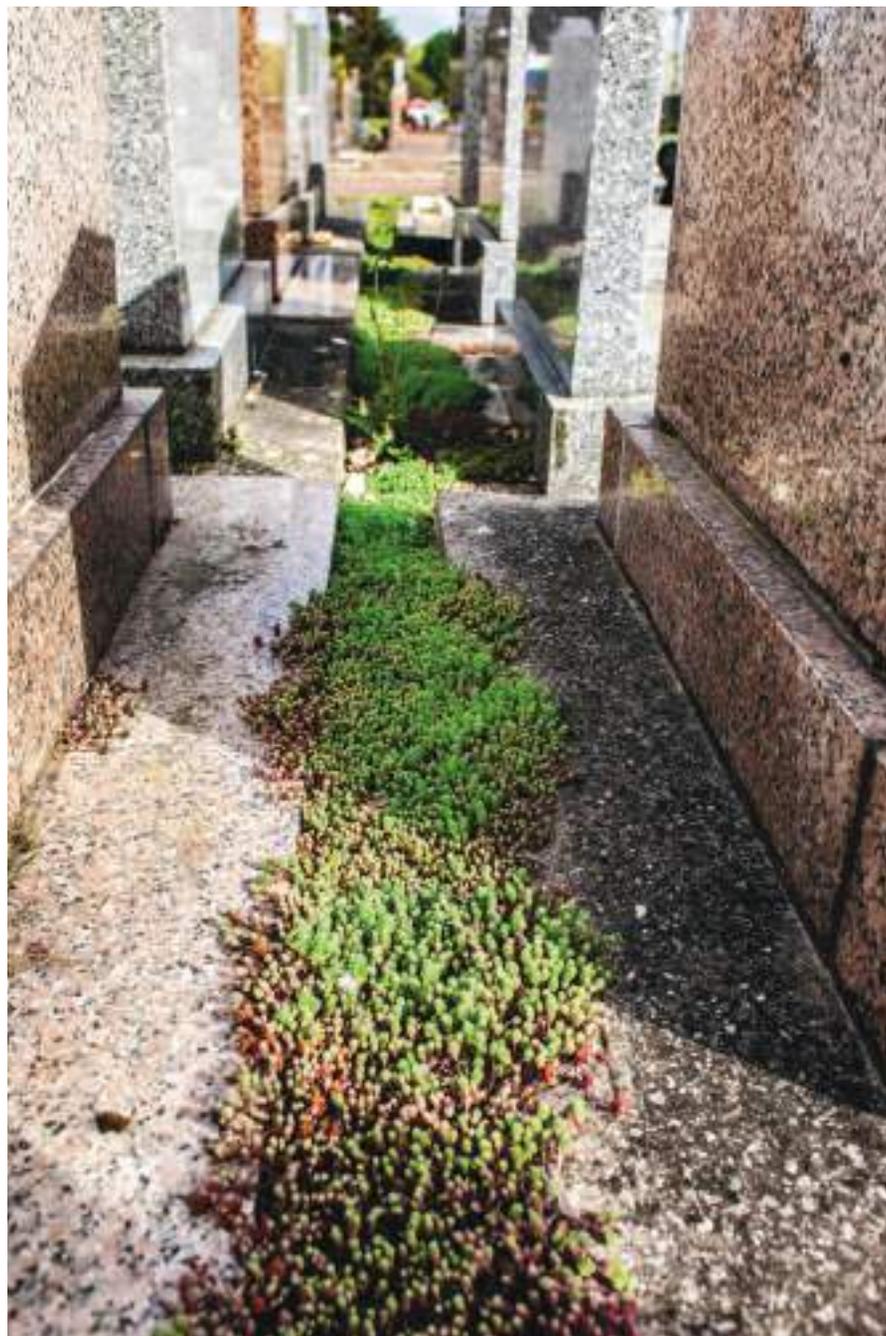
En 2017, trois nouvelles parcelles de vergers urbains ont été aménagées. Cela représente 120 arbres fruitiers d'espèces différentes.

Le zéro phyto

La ville a progressivement changé ses méthodes d'entretien pour tendre vers une **gestion écologique**. Ainsi en 2005, la ville abandonne l'emploi d'herbicide sur les trottoirs et commence en 2006, à pratiquer une **gestion différenciée** de nos espaces. Après avoir formé le personnel à ces nouvelles pratiques si différentes de leur acquis scolaire, la commune a choisi une application progressive de cette nouvelle gestion.

En 2011, pour faire valoir la gestion écologique de la ville, aider les agents en formalisant les pratiques et rentrer dans une **démarche de qualité**, les deux plus grands parcs, celui de Bècheville (15 ha) et celui du Sautour (15 ha) ont reçu le label Espace Végétal Écologique décerné par ECOCERT.

Après avoir fortement réduit la consommation de produit phytosanitaire, Les Mureaux s'est lancé, à partir de 2008, dans une gestion « Zéro phyto ».





2009 : zéro phyto dans les espaces verts.
2013 : zéro phyto dans les cimetières.
2015 : zéro phyto dans les espaces sportifs.



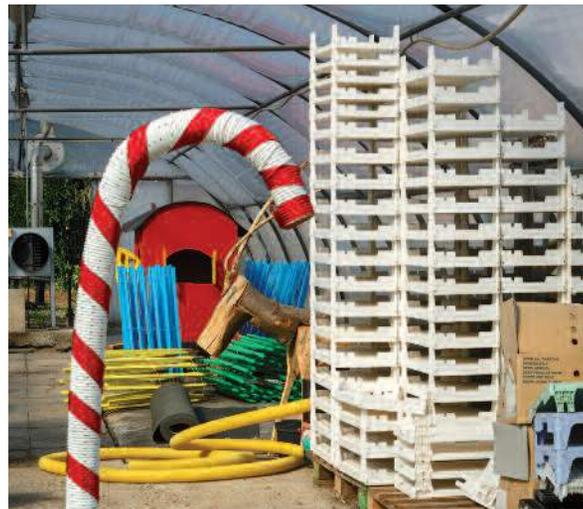
Enherbement des surfaces en stabilisé ainsi que les allées gravillonnées des cimetières.
Paillage de l'intégralité des massifs arbustifs, vivaces et même des massifs de fleurs.
Enherbement des pieds de murs et de barrières.



Les serres municipales

Grâce à ses serres municipales, la ville produit la plupart de ses plantes vivaces, arbustes couvre-sol et plantes saisonnières indispensables à l'embellissement du cadre de vie. **55 000 plantes** y sont produites chaque année.

Les serres servent à fleurir périodiquement environ **2 000 m²** de massifs fleuris et permettent aux jardiniers d'exprimer leur talent en associant tous les ans de nouvelles plantes pour le plus grand bonheur des habitants et des visiteurs. Les décorations liées aux manifestations de la ville y sont également réalisées depuis 15 ans, des légumes y sont également associés pour que les passants puissent librement les cueillir.

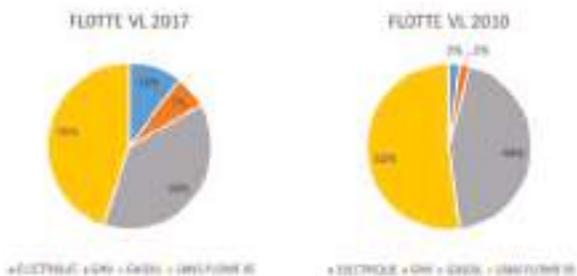


La mobilité en ville

Améliorer la circulation tout en étant respectueux de l'environnement est l'une des grandes préoccupations de la ville. Les Mureaux dispose ainsi de **35 km de voies cyclables** réparties sur son territoire.

L'**électromobilité** figure également au premier rang des initiatives municipales. Les agents municipaux ont à leur disposition de nombreux véhicules électriques. La ville s'est montrée pionnière en matière de bornes de recharge pour véhicules électriques : deux bornes ont été installées dès 2011.

Enfin, un « plan de déplacement et de santé de l'établissement (PDSE) 2017-2020 » sensibilise et incite les agents de la ville à adopter un mode de déplacement plus respectueux de l'environnement. En mettant en place l'indemnité kilométrique vélo (IKV) en 2017, l'objectif est **d'augmenter de 10% le nombre d'utilisateurs de vélos** sur trois ans. De même, par le biais de la transformation et de la rationalisation de ses véhicules, la ville cherche à **réduire de 10% le recours au diesel** d'ici 2020.



2009 : trophée du vélo
2011 : trophée des villes électromobiles (AVERE)





Les Ruches

Le rucher a été installé dans le Parc de l'Oseraie, en bord de Seine. 44 kg de miel ont été récoltés en 2017 avec 4 ruches et 1 essaimage. Depuis 2017, en partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture française (UNAF), la ville initie chaque année quatre Muriautins à l'apiculture.

Le jeudi 14 juin 2018, la ville participera aux APIDAYS en proposant plusieurs activités :

- récolte et dégustation de miel provenant des ruches du parc,
- découverte de la vie de la ruche,
- projection de films,
- jeux et ateliers ludiques pour les enfants,
- visite du rucher.



L'agriculture biologique

Au sein de la Ferme de la Haye, un **jardin maraîcher biologique** a vu le jour aux Mureaux en mai 2011. Géré par l'association A.C.R. (Agir, Combattre, Réunir), il s'inscrit dans le cadre d'un **programme d'insertion** par l'activité économique. Recouvrant **3 hectares de terrain** dont 1 300 m² de tunnels, il répond à une volonté de modifier nos modes de consommation. Labellisé Agriculture Biologique et certifié par ECOCERT, **ce jardin produit localement des légumes de saison, sans pesticides ni produits chimiques**, commercialisés ensuite sous forme de paniers. La douzaine de salariés en insertion réalise la plupart des travaux agricoles avec l'aide des encadrants techniques.





Les activités scolaires

Chaque année, les jardins familiaux accueillent 1 700 enfants sur des thématiques liées au jardinage biologique et au développement durable. Les enfants âgés de 4 à 15 ans peuvent ainsi découvrir les jardins et la mini-ferme située au Rouillard, participer aux semis de prairie pour les plus jeunes et à l'entretien du potager pour leurs aînés. Un lien est fait à chaque rentrée avec l'éducation nationale afin d'adapter les animations aux programmes pédagogiques des écoles. En 2017, ce sont 45 classes qui ont participé à ces activités. Leurs efforts ont été récompensés : en 2011, les jardins du Rouillard ont remporté le Concours National des Jardins Potagers dans la catégorie « Jardin pédagogique ».

Le recours à la traction animale dans les travaux de débardage à cheval en zone boisée crée aussi l'occasion d'inviter les écoles voisines à venir assister aux travaux arboricoles et à expliquer aux enfants les étapes du travail effectué, le matériel utilisé et les avantages environnementaux du travail avec des équidés. Cette action vers le public a réuni plus de 20 classes d'enfants.





Gestion de l'eau & rafraîchissement urbain

En chiffres

360 m³ d'eaux de pluie récupérées chaque année

6 sites de récupération des eaux de pluie

2 forages

2 pompages

3 km de noues (fossé végétalisé permettant de recueillir les eaux de pluie)

25 points d'observation à destination des usagers



Gestion des eaux pluviales

Afin de réduire sa consommation d'eau, la ville récupère l'eau de pluie qui sert, notamment, à arroser les massifs végétaux chaque année :

70 000 l d'eau récupérée sur les toits de

La Médiathèque,

120 000 l d'eau récupérée sur un terrain de foot en synthétique,

100 000 l d'eau récupérée dans les trois immeubles voisins du Parc Jean-Vauzelle dans le centre-ville,

60 000 l d'eau récupérée dans les tunnels jouxtant les serres municipales,

puisage dans l'étang du Sautour alimenté par le bief d'Orgeval,

forage rue de la Haye.

L'innovation n'ayant d'intérêt que si elle est partagée, la collectivité s'intègre dans un réseau d'acteurs de l'eau en animant un séminaire annuel sur cette thématique à destination des professionnels des collectivités.





Depuis plus de 20 ans la collectivité impose **l'infiltration à la parcelle** dans son règlement d'assainissement et dès le début des années 2000 des actions ont commencé à se développer notamment sur les espaces publics.

Quels effets ?

- Cette action permet de **rafraichir l'air de 1 à 4 degrés**, de créer un **îlot de fraîcheur** aux abords des noues plantées et espaces verts et d'instaurer des **zones humides en ville**.

- Les végétaux des **3 km de noues** ont une action purifiante permettant de s'affranchir de l'installation onéreuse de séparateurs d'hydrocarbures.

- **La chaussée drainante** permet d'atteindre des taux quasi identiques.

- L'eau infiltrée et épurée par les noues et chaussées réservoirs permet une **amélioration de la qualité des eaux de la nappe phréatique** renforcée par l'adoption du « zéro phyto » sur l'ensemble des espaces publics depuis de nombreuses années.



2015 : suivi tensiométrique des nouvelles plantations d'arbres.

2018 : suivi tensiométrique de massifs fleuris.

Le suivi tensiométrique sert à mesurer la force nécessaire à la plante pour récupérer l'eau du sol. Cette méthode permet d'ajuster la fréquence d'arrosage aux besoins réels des végétaux.



Fleurissement
&
techniques durables

En chiffres

3,8 ha de massifs plantés de vivaces, arbustes ou rosiers

2 000 m² de massifs fleuris

2 km de plantation de bulbes mécanisés sur l'avenue Paul-Raoult

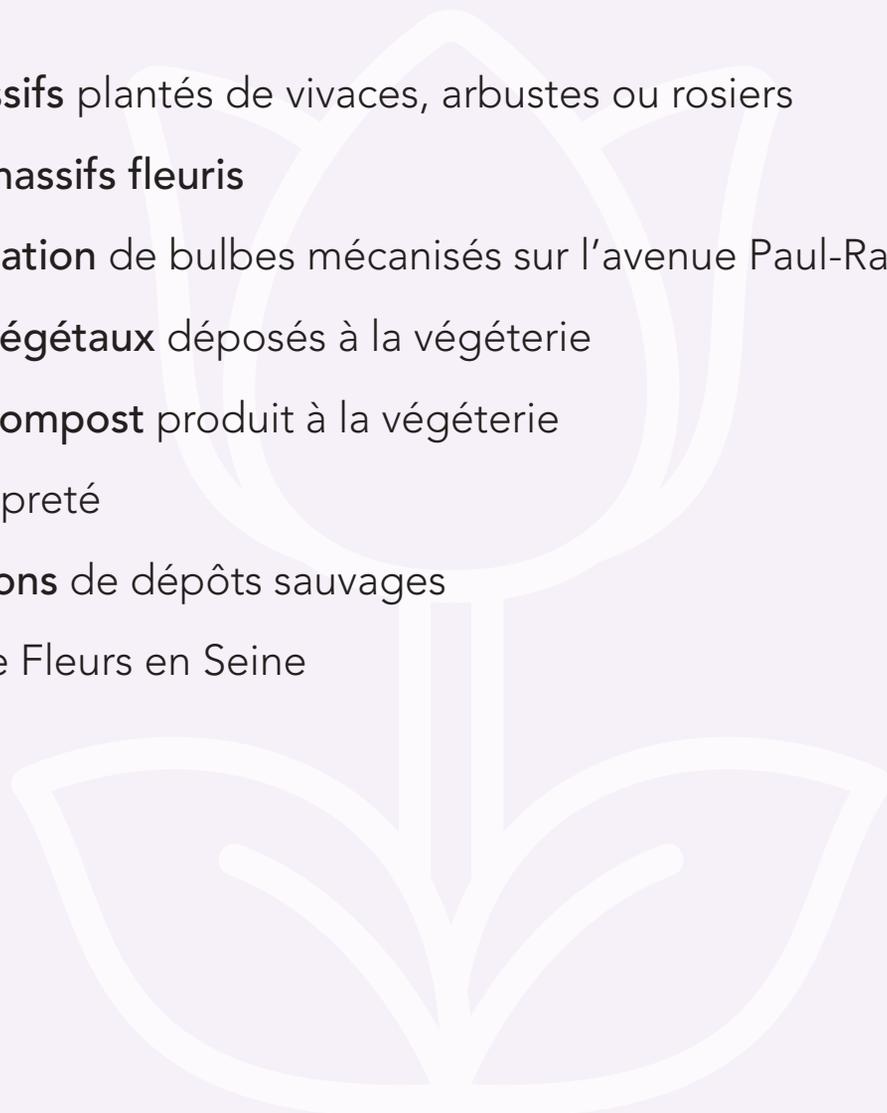
9 851 m³ de végétaux déposés à la végétérie

1 200 m³ de compost produit à la végétérie

25 agents propreté

35 verbalisations de dépôts sauvages

15 éditions de Fleurs en Seine



Techniques durables

Afin de répondre aux impératifs du zéro phyto, la ville a mis en place différents types de gestion des espaces verts :

- **traction animale** : pour d'éviter l'utilisation d'engins à moteur notamment lors des travaux de débardage dans les zones boisées, les équipes ont recours à la traction animale pour la tonte de la pelouse des « espaces naturels » et le débardage de certaines zones boisées,
- **désherbeur thermique et la binette** : l'ensemble du désherbage des voies et allées est fait exclusivement avec des moyens thermiques (désherbeurs à gaz) et mécaniques (binette),
- **élagage** : 80% des tailles arboricoles sont faites à la scie d'élagage et à la tronçonneuse électrique, plus écologiques et respectueuses de l'arbre que les tronçonneuses thermiques,
- **engrais organiques** : seuls des engrais et amendements organiques sont utilisés pour l'ensemble des végétaux.



Fleurissement durable

En matière d'aménagements paysagers et de fleurissement durable, des agents de grades et de secteurs différents s'impliquent dans un groupe de travail intitulé Fleurissement et cadre de vie. Il permet de partager les idées, de définir des priorités et de valider les projets.

Afin de réduire au maximum le désherbage, gourmand en temps et peu valorisant pour les agents, tout en minimisant les coûts de gestion, nous travaillons sur :

- les **pieds d'arbres végétalisés** par des arbustes, des vivaces ou des semis de prairies (fleurs ou gazon),
- l'**enherbement naturel ou artificiel** des trottoirs, des zone en stabilisés et des caniveaux pavés.

NOS OBJECTIFS :

- réduire le désherbage,
- développer les espaces « natures ».





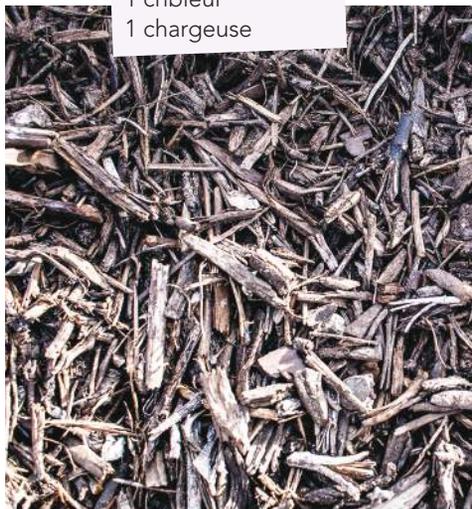
« Végéterie »

En activité depuis 1997, la « végéterie » des Mureaux, n'était initialement destinée qu'aux services de la ville. À partir de 2006 elle a ouvert ses portes au public. Les déchets verts, auparavant entreposés à la déchetterie, sont désormais transformés en compost. Celui-ci est ensuite utilisé par les espaces verts dans les mélanges terreux pour la plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces, de plantes annuels et bisannuelles, la création et la réfection de gazon, la création de prairie fleurie, sur les parcelles maraichères des jardins familiaux et de la maison de la terre.

Depuis 2010, en vue d'inciter les Muriatins à déposer des déchets verts propres, la ville leur offre la possibilité de repartir avec 100 litres de compost après dépôt. En 2016, 350 m³ de compost ont ainsi été distribués aux habitants.

En 2016 toujours, **11 213 personnes** ont déposé **9 851 m³** de végétaux qui après broyage, transformation et criblage ont donné environ **1 200 m³ de compost**, **1 700 m³ de déchet de criblage** utilisé comme biomasse énergie et environ **100 m³ de paillage de massif**.

Matériels :
1 broyeur défibreux
1 cribleur
1 chargeuse



Paysage fleuri

La ville possède un fleurissement très varié composé de plantes saisonnières, de bulbes naturalisés, de vivaces, de rosiers, d'arbustes, de prairies fleuries et sans oublier les cépées et les arbres à fleurs où à fruits. L'objectif est d'associer tous ces types de plantes dans espaces verts et publics et de travailler sur des unités paysagères. La plantation mécanisée de bulbes a été mise en place sur 2 km du terre-plein central des avenues Paul-Raoult et de l'Europe.



LA PROPRETÉ URBAINE, UN ENJEU POUR LA VILLE

25 agents propreté

34 verbalisations de dépôts sauvages en 2017

L'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU), à laquelle adhère Les Mureaux, a mis en place une méthode d'auto-évaluation en calculant des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP). Ces derniers permettent de constater l'aspect quantitatif de la salissure d'un secteur par un comptage unitaire de toutes les salissures observées sur une surface spécifique. Ainsi, chaque ville peut évaluer ses points forts et ses points faibles. À partir de l'analyse de ces indicateurs, la ville a décidé en 2016 de mettre en place un plan d'action propreté. Différentes mesures ont donc été prises dans ce but :

- élaborer une enquête de satisfaction des usagers,
- sensibiliser les Muriatins au respect de la ville,
- supprimer les conteneurs non rentrés,
- élaborer un code de la rue en lien avec les citoyens.



Fleurs en Seine

Depuis 2003, l'association Fleurs en Seine invite les Muriatins à découvrir un univers de couleurs et de senteurs au milieu des fleurs. Cette fête des plantes a lieu tous les ans dans le Parc de l'Oseraie, au bord de l'eau. Pépiniériste, paysagistes et artisans d'art s'y donnent rendez-vous pour diffuser leurs conseils et enseigner l'art de cultiver son jardin. Une occasion rêvée de découvrir de nouvelles plantations ou de dénicher des idées de décorations. Des ateliers et conférences sont également proposés aux 15 000 visiteurs annuels, tandis que des animations ludiques et pédagogiques sont organisées dans le but de sensibiliser les enfants au jardinage. Les 15 et 16 septembre 2018, aura lieu la 15^e édition qui portera sur le thème « Exquises succulentes », avec comme pays invité, Madagascar. Le prix d'art floral remis par la Société Nationale d'Horticulture de France clôturera, comme chaque année, ce moment festif et convivial.





Rénovation urbaine
&
grands projets

En chiffres

7 km de liaisons douces aménagés en bords de Seine

7,5 ha d'espaces verts créés dans le Parc Molière

2 bâtiments tertiaires certifiés HQE

15% d'économies d'énergie réalisées grâce à la rénovation de l'hôtel de ville

6 tours démolies depuis 1999



Aménagement des bords de Seine

Revaliser la Seine en tant qu'écosystème, tel était le projet de la ville lorsqu'elle a entrepris d'ouvrir la totalité de ses berges en 2002. Les 6,7 km de l'ancien chemin de halage peuvent ainsi être parcourus à pied ou à vélo. Inaugurée en 2012, cette voie verte donne la possibilité aux promeneurs et aux amoureux de la nature de profiter de près de 7 km de liaisons douces en bord de Seine dans un environnement privilégié tout en parcourant de larges pans de l'histoire des Mureaux.

Les équipements municipaux

LA MAIRIE

En 2005, un nouveau **Pôle administratif** de 4 500 m² est inauguré ajoutant une extension au bâtiment original. Bénéficiant de la certification Haute Qualité Environnementale (HQE), il est le premier bâtiment tertiaire de France à recevoir ce label. Pour l'obtenir, la municipalité a confié aux architectes Jean-Luc Hesters et Marie-Sylvie Barlatier la tâche de concevoir un bâtiment respectueux de l'environnement et des ressources naturelles à partir de techniques innovantes :

- des luminaires basse consommation,

- des panneaux solaires fournissant 60% des besoins en eau chaude,
- des toitures terrasses permettant de récupérer les eaux de pluie pour alimenter les sanitaires,
- une pompe à chaleur assurant le chauffage en hiver et le rafraîchissement en été,
- une toiture végétalisée pour l'isolation,
- une télégestion optimisée du chauffage et de l'éclairage.

Résultat : 15% d'économie d'énergie.





L'ÉCOQUARTIER MOLIÈRE

Le **Parc Molière**, premier aménagement public français à être certifié HQE, représente 7,5 ha d'espaces verts au milieu desquels coule le ru d'Orgeval. Espace de promenade et de loisirs, il accueille espaces de jeux et jardins familiaux.

Dans le quartier qui entoure le parc, les **logements** ont également bénéficié de la rénovation urbaine : 2 949 d'entre eux ont été résidentialisés et 1 454 autres réhabilités.

Adossé au parc, là où se dressait auparavant la tour Molière, le **Pôle Molière** est un ensemble de 7 bâtiments ouverts en 2014 comprenant une école maternelle, une école élémentaire, une crèche, un centre de loisirs, un restaurant scolaire et des équipements dédiés à l'ensemble des habitants. Lauréat de plusieurs prix pour ses innovations architecturales (dont le label HQE), ce complexe est un bâtiment à énergie positive mettant en œuvre de nombreuses solutions innovantes :

- des capteurs solaires assurant 50% des besoins en eau chaude,
- des panneaux voltaïques produisant 45 000 kw par an,
- des planchers chauffants,
- une ventilation double flux,
- une chaufferie fonctionnant à 70% avec du bois et permettant d'alimenter l'équivalent de 400 logements.



1/4 de la superficie urbanisée de la ville
25 ha d'espaces publics
12 nouvelles rues



Réaménagement de l'avenue Paul-Raoul

Construite entre 1961 et 1966, l'avenue Paul-Raoul, artère principale de la ville, ressemblait alors à une « autoroute urbaine », source d'insécurité routière et coupant en deux la commune. Entre 2004 et 2007, d'importants travaux ont été entrepris afin de sécuriser et « d'humaniser » cette voie : création de ronds-points, réduction de la largeur des voies, création de pistes cyclables et de trottoirs sécurisés, plantation d'arbres, etc. Ainsi « l'autoroute urbaine » est devenue une voie accessible et permettant à chacun, quel que soit son moyen de transport, de relier facilement tous les secteurs de la commune.

Les projets en cours

PÔLE LÉO-LAGRANGE, UN ÉQUIPEMENT INNOVANT

Le projet de construction du Pôle Léo-Lagrange est né de la volonté d'accompagner la transformation du stade Léo-Lagrange en un véritable Parc des sports. Le potentiel de cet îlot, propice à la pratique du sport, constitue un enjeu majeur de cohésion sociale et de valorisation urbaine

Ce nouveau lieu réunira dans un même ensemble architectural :

- une école maternelle,
- une école élémentaire,
- un centre de loisirs,
- un restaurant,
- une salle de formation polyvalente.

En cohérence avec les autres équipements municipaux, le Pôle Léo-Lagrange bénéficiera d'une certification Haute Qualité Environnementale (HQE).

EOLE, UN ACCÈS DIRECT AU GRAND PARIS

Eole, prolongement sur 55 km de la ligne E du RER vers l'ouest, a pour objectif de transformer la mobilité en Île-de-France, et arrivera aux Mureaux en 2024 assurant ainsi une liaison directe jusqu'à La Défense. Grâce à ce projet, le trajet ne prendra plus que 28 minutes contre 40 actuellement. Cela permettra également aux Muriautins d'accéder aux nombreuses interconnexions disponibles à La Défense. Avec ce nouveau moyen de transport en commun, on estime que le nombre d'emplois situé à moins de 45 minutes des Mureaux sera multiplié par 3. La gare des Mureaux s'affirmera ainsi comme un véritable pôle majeur de déplacement au sein de la vallée de la Seine, raison pour laquelle la ville travaille depuis plusieurs années à l'aménagement de sa gare. En effet, celle-ci doit être en mesure d'accueillir un plus grand nombre de passagers. Résultats : davantage de dessertes et de trains, un gain de temps et une gare rénovée.





Les Mureaux, notre ville vue du ciel

Ce document a été réalisé par la direction des Espaces Verts et par la direction de la Communication Externe de la Ville des Mureaux.
Crédits photos : Arnaud Späni, Caroline Peyronel, Thierry Aurand, Michel Cognard, Sébastien Tassin, Philippe Hallé,
H. Zell, Pierre Dalous et Philippe Graindorge.
© Direction de la Communication Externe - Ville des Mureaux



Les
Mûreaux
Notre ville a du talent
www.lesmureaux.fr